



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.04.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	1 517	1 375	1 381	1 518	1 814	1 561
	Vols sans violence	1 058	1 060	1 107	1 249	1 532	1 321
	Vols liés aux véhicules à moteurs	423	379	461	394	578	381
35	Vols d'automobiles	91	109	123	85	100	84
37	Vols à la roulotte	196	161	197	132	291	159
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	80	61	75	122	140	96
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	56	48	66	55	47	42
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	0	0	0
	Cambriolages	193	230	233	336	456	405
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	59	77	81	169	236	215
28	Cambriolages de résidences secondaires	7	7	3	3	23	19
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	72	95	94	113	125	99
30	Cambriolages d'autres lieux	55	51	55	51	72	72
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	330	355	271	376	360	397
32	Vols à la tire	47	52	26	37	32	42
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	84	89	90	118	114	129
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	199	214	155	221	214	226
	Autres vols sans violence	112	96	142	143	138	138
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	4	2	3	3	3	6
33	Vols à l'étalage	60	56	101	72	65	69
39	Vols simples sur chantier	5	9	4	13	1	3
40	Vols simples sur exploitations agricoles	3	0	1	1	4	2
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	40	29	33	54	65	58
	Vols avec violences	19	35	49	61	89	71
	Vols à main armée	3	3	10	5	6	5
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	0	2	9	3	5	4
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	1	1
19	Autres vols à main armée	3	1	1	2	0	0
	Vols avec armes blanches	3	3	8	6	10	3
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	1	1	2	0
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	1	1	0	2	0
22	Autres vols avec armes blanches	3	2	6	5	6	3
	Vols violents sans arme	13	29	31	50	73	63
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	0	1	2	1
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	1	2	1	1	0	4
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	6	14	16	25	44	26
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	6	13	14	23	27	32
	Destructions, dégradations	440	280	225	208	193	169
62	Incendies volontaires de biens publics	12	10	7	12	5	8
63	Incendies volontaires de biens privés	16	14	13	16	26	16
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	1
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	31	33	38	23	8	17
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	168	68	79	64	65	59
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	213	155	88	93	89	68

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.04.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	- 9,4	+ 0,4	+ 9,9	+ 19,5	- 13,9
	Vols sans violence	-	+ 0,2	+ 4,4	+ 12,8	+ 22,7	- 13,8
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 10,4	+ 21,6	- 14,5	+ 46,7	- 34,1
35	Vols d'automobiles	-	+ 19,8	+ 12,8	- 30,9	+ 17,6	- 16,0
37	Vols à la roulotte	-	- 17,9	+ 22,4	- 33,0	+ 120,5	- 45,4
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 23,8	+ 23,0	+ 62,7	+ 14,8	- 31,4
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 14,3	+ 37,5	- 16,7	- 14,5	- 10,6
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 19,2	+ 1,3	+ 44,2	+ 35,7	- 11,2
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 30,5	+ 5,2	+ 108,6	+ 39,6	- 8,9
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	+ 666,7	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	+ 31,9	- 1,1	+ 20,2	+ 10,6	- 20,8
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 7,3	+ 7,8	- 7,3	+ 41,2	- 0,0
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 7,6	- 23,7	+ 38,7	- 4,3	+ 10,3
32	Vols à la tire	-	+ 10,6	- 50,0	+ 42,3	- 13,5	+ 31,3
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 6,0	+ 1,1	+ 31,1	- 3,4	+ 13,2
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	+ 7,5	- 27,6	+ 42,6	- 3,2	+ 5,6
	Autres vols sans violence	-	- 14,3	+ 47,9	+ 0,7	- 3,5	- 0,0
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	- 6,7	+ 80,4	- 28,7	- 9,7	+ 6,2
39	Vols simples sur chantier	-	ns	ns	ns	ns	ns
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 27,5	+ 13,8	+ 63,6	+ 20,4	- 10,8
	Vols avec violences	-	+ 84,2	+ 40,0	+ 24,5	+ 45,9	- 20,2
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 123,1	+ 6,9	+ 61,3	+ 46,0	- 13,7
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	+ 56,3	+ 76,0	- 40,9
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	+ 64,3	+ 17,4	+ 18,5
	Destructions, dégradations	-	- 36,4	- 19,6	- 7,6	- 7,2	- 12,4
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	ns	ns	ns	+ 62,5	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	+ 6,5	+ 15,2	- 39,5	ns	ns
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 59,5	+ 16,2	- 19,0	+ 1,6	- 9,2
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 27,2	- 43,2	+ 5,7	- 4,3	- 23,6

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.04.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	2 597	2 713	2 797	2 877	3 117	3 078
	Vols sans violence	2 327	2 471	2 565	2 648	2 802	2 771
	Vols liés aux véhicules à moteurs	823	844	843	718	812	842
35	Vols d'automobiles	212	210	188	178	180	175
37	Vols à la roulotte	401	443	482	391	429	452
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	127	121	113	90	132	156
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	82	70	60	58	69	59
34	Vols de véhicules de transport avec fret	1	0	0	1	2	0
	Cambriolages	490	491	537	696	673	569
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	142	172	199	364	348	253
28	Cambriolages de résidences secondaires	123	110	85	109	87	81
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	140	133	168	138	156	127
30	Cambriolages d'autres lieux	85	76	85	85	82	108
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	742	823	867	927	989	1 052
32	Vols à la tire	83	97	105	84	117	103
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	354	364	393	431	433	435
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	305	362	369	412	439	514
	Autres vols sans violence	272	313	318	307	328	308
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	33	37	33	17	9	12
33	Vols à l'étalage	39	60	60	51	49	37
39	Vols simples sur chantier	45	52	35	42	49	55
40	Vols simples sur exploitations agricoles	50	32	41	41	58	64
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	105	132	149	156	163	140
	Vols avec violences	33	21	29	50	56	40
	Vols à main armée	7	3	11	11	8	4
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	1	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	4	1	8	7	4	2
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	2	0	1	2	2	2
19	Autres vols à main armée	1	2	2	1	2	0
	Vols avec armes blanches	4	6	3	1	9	6
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	2	1	0	4	1
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	1	1	0	3	0
22	Autres vols avec armes blanches	3	3	1	1	2	5
	Vols violents sans arme	22	12	15	38	39	30
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	2	0	0	0	0	0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	0	1	1	3	4	5
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	8	5	6	23	15	13
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	12	6	8	12	20	12
	Destructions, dégradations	237	221	203	179	259	267
62	Incendies volontaires de biens publics	2	7	4	7	8	7
63	Incendies volontaires de biens privés	11	22	16	13	17	17
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	73	61	64	54	71	82
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	76	80	67	59	86	83
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	75	51	52	46	77	78

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.04.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	+ 4,5	+ 3,1	+ 2,9	+ 8,3	- 1,3
	Vols sans violence	-	+ 6,2	+ 3,8	+ 3,2	+ 5,8	- 1,1
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 2,6	- 0,1	- 14,8	+ 13,1	+ 3,7
35	Vols d'automobiles	-	- 0,9	- 10,5	- 5,3	+ 1,1	- 2,8
37	Vols à la roulotte	-	+ 10,5	+ 8,8	- 18,9	+ 9,7	+ 5,4
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 4,7	- 6,6	- 20,4	+ 46,7	+ 18,2
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 14,6	- 14,3	- 3,3	+ 19,0	- 14,5
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 0,2	+ 9,4	+ 29,6	- 3,3	- 15,5
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 21,1	+ 15,7	+ 82,9	- 4,4	- 27,3
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	- 10,6	- 22,7	+ 28,2	- 20,2	- 6,9
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 5,0	+ 26,3	- 17,9	+ 13,0	- 18,6
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 10,6	+ 11,8	- 0,0	- 3,5	+ 31,7
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 10,9	+ 5,3	+ 6,9	+ 6,7	+ 6,4
32	Vols à la tire	-	+ 16,9	+ 8,2	- 20,0	+ 39,3	- 12,0
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 2,8	+ 8,0	+ 9,7	+ 0,5	+ 0,5
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	+ 18,7	+ 1,9	+ 11,7	+ 6,6	+ 17,1
	Autres vols sans violence	-	+ 15,1	+ 1,6	- 3,5	+ 6,8	- 6,1
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	+ 12,1	- 10,8	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	+ 53,8	- 0,0	- 15,0	- 3,9	- 24,5
39	Vols simples sur chantier	-	+ 15,6	- 32,7	+ 20,0	+ 16,7	+ 12,2
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	- 36,0	+ 28,1	- 0,0	+ 41,5	+ 10,3
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	+ 25,7	+ 12,9	+ 4,7	+ 4,5	- 14,1
	Vols avec violences	-	- 36,4	+ 38,1	+ 72,4	+ 12,0	- 28,6
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	+ 153,3	+ 2,6	- 23,1
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	+ 283,3	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Destructions, dégradations	-	- 6,8	- 8,1	- 11,8	+ 44,7	+ 3,1
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 100,0	ns	ns	ns	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 16,4	+ 4,9	- 15,6	+ 31,5	+ 15,5
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	+ 5,3	- 16,3	- 11,9	+ 45,8	- 3,5
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 32,0	+ 2,0	- 11,5	+ 67,4	+ 1,3

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.04.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	294	276	282	279	376	364
	Violences physiques crapuleuses	19	35	49	61	89	71
	Vols avec violences	19	35	49	61	89	71
	Vols à main armée	3	3	10	5	6	5
	Vols avec armes blanches	3	3	8	6	10	3
	Vols violents sans arme	13	29	31	50	73	63
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	0	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	165	144	162	148	205	186
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	121	107	128	127	154	136
3	Homicides pour d'autres motifs	0	0	0	0	0	0
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	0	2	0	1	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	2	1	1	1	3	3
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	6	6	7	6	14	15
73	Violences à dépositaires autorité	36	28	26	13	34	32
	Violences sexuelles	20	14	15	7	17	27
46	Viols sur des majeur(e)s	2	3	5	2	5	4
47	Viols sur des mineur(e)s	5	3	2	3	3	6
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	4	3	4	0	2	8
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	9	5	4	2	7	9
	Menaces et chantages	90	83	56	63	65	80
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	11	8	8	5	6	11
12	Menaces ou chantages dans un autre but	79	75	48	58	59	69

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.04.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 6,1	+ 2,2	- 1,1	+ 34,8	- 3,2
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 84,2	+ 40,0	+ 24,5	+ 45,9	- 20,2
	Vols avec violences	-	+ 84,2	+ 40,0	+ 24,5	+ 45,9	- 20,2
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 123,1	+ 6,9	+ 61,3	+ 46,0	- 13,7
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 12,7	+ 12,5	- 8,6	+ 38,5	- 9,3
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	- 11,6	+ 19,6	- 0,8	+ 21,3	- 11,7
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	ns	ns	ns
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 22,2	- 7,1	ns	+ 161,5	- 5,9
	Violences sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	+ 58,8
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Menaces et chantages	-	- 7,8	- 32,5	+ 12,5	+ 3,2	+ 23,1
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 5,1	- 36,0	+ 20,8	+ 1,7	+ 16,9

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.04.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	348	379	380	441	509	558
	Violences physiques crapuleuses	35	22	29	50	57	40
	Vols avec violences	33	21	29	50	56	40
	Vols à main armée	7	3	11	11	8	4
	Vols avec armes blanches	4	6	3	1	9	6
	Vols violents sans arme	22	12	15	38	39	30
	Autres violences physiques crapuleuses	2	1	0	0	1	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	2	0	0	0	1	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	1	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	221	228	228	279	283	294
	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	199	186	200	239	239	230
3	Homicides pour d'autres motifs	1	2	3	0	2	0
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	0	1	0	1	2	1
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	2	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	2	2	0	1	0	0
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	7	10	12	30	19	41
73	Violences à dépositaires autorité	12	25	13	8	21	22
	Violences sexuelles	34	18	25	15	29	50
46	Viols sur des majeur(e)s	11	2	5	3	5	7
47	Viols sur des mineur(e)s	11	8	15	6	8	12
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	4	1	1	1	6	11
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	8	7	4	5	10	20
	Menaces et chantages	58	111	98	97	140	174
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	4	5	9	8	10	19
12	Menaces ou chantages dans un autre but	54	106	89	89	130	155

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.04.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 8,9	+ 0,3	+ 16,1	+ 15,4	+ 9,6
	Violences physiques crapuleuses	-	- 37,1	+ 31,8	+ 72,4	+ 14,0	- 29,8
	Vols avec violences	-	- 36,4	+ 38,1	+ 72,4	+ 12,0	- 28,6
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	+ 153,3	+ 2,6	- 23,1
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 3,2	- 0,0	+ 22,4	+ 1,4	+ 3,9
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	- 6,5	+ 7,5	+ 19,5	- 0,0	- 3,8
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	+ 150,0	ns	+ 115,8
73	Violences à dépositaires autorité	-	+ 108,3	ns	ns	+ 162,5	+ 4,8
	Violences sexuelles	-	ns	+ 38,9	ns	+ 93,3	+ 72,4
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Menaces et chantages	-	+ 91,4	- 11,7	- 1,0	+ 44,3	+ 24,3
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	+ 96,3	- 16,0	- 0,0	+ 46,1	+ 19,2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.04.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	351	292	207	318	295	269
	Escroqueries et infractions assimilées	342	285	204	310	288	261
91	Escroqueries et abus de confiance**	155	131	97	162	93	110
89	Falsification et usages de chèques volés	82	77	27	62	71	61
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	88	55	70	68	95	64
92	Infractions à la législation sur les chèques	11	17	4	11	21	22
84	Faux en écriture publique et authentique	0	1	1	1	2	1
85	Autres faux en écriture	3	2	0	3	5	0
86	Fausse monnaie	3	2	5	3	1	3
	Infractions économiques et financières	9	7	3	8	7	8
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	0	0	0	0	0	1
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	0	0	0	0
93	Travail clandestin	3	1	1	3	3	5
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	2	1	0	1	1	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	1	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	3	3	2	2	1	0
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	0	0	0	0	0
102	Achats et ventes sans factures	0	0	0	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	0	0	0	0	0	2
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	0	1	0	0	1	0
105	Fraudes fiscales	0	0	0	1	0	0
106	Autres délits économiques et financiers***	1	1	0	1	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.04.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 16,8	- 29,1	+ 53,6	- 7,2	- 8,8
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 16,7	- 28,4	+ 52,0	- 7,1	- 9,4
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	- 15,5	- 26,0	+ 67,0	- 42,6	+ 18,3
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 6,1	- 64,9	+ 129,6	+ 14,5	- 14,1
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 37,5	+ 27,3	- 2,9	+ 39,7	- 32,6
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	ns	+ 90,9	+ 4,8
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	ns	ns	ns	ns	ns
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.04.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	648	696	678	734	500	578
	Escroqueries et infractions assimilées	568	643	616	625	456	508
91	Escroqueries et abus de confiance**	397	460	454	477	348	358
89	Falsification et usages de chèques volés	87	86	67	68	65	88
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	58	60	43	47	14	26
92	Infractions à la législation sur les chèques	13	15	28	21	12	10
84	Faux en écriture publique et authentique	2	7	3	3	1	3
85	Autres faux en écriture	11	13	18	9	16	22
86	Fausse monnaie	0	2	3	0	0	1
	Infractions économiques et financières	80	53	62	109	44	70
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	1	3	4	1	1	1
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	1	0	0	0	0
93	Travail clandestin	45	18	20	44	23	42
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	9	5	3	4	2	1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	3	0	0	2	2	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	1	4	3	6	0	1
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	0	0	1	3	3
102	Achats et ventes sans factures	1	0	1	1	0	2
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	3	2	14	5	4	2
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	11	15	14	12	8	17
105	Fraudes fiscales	3	1	0	20	0	1
106	Autres délits économiques et financiers***	3	4	3	13	1	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.04.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 7,4	- 2,6	+ 8,3	- 31,9	+ 15,6
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 13,2	- 4,2	+ 1,5	- 27,0	+ 11,4
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 15,9	- 1,3	+ 5,1	- 27,0	+ 2,9
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 1,1	- 22,1	+ 1,5	- 4,4	+ 35,4
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	+ 3,4	- 28,3	+ 9,3	ns	+ 85,7
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	+ 86,7	- 25,0	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	+ 37,5
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 33,8	+ 17,0	+ 75,8	- 59,6	+ 59,1
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	+ 120,0	- 47,7	+ 82,6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.04.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	245	214	334	323	269	218
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	165	135	209	243	185	149
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	0	1	1	1	0	3
56	Usage-revente de stupéfiants	8	15	15	48	18	13
57	Usage de stupéfiants	153	118	189	191	167	132
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	4	1	4	3	0	1
	Infractions à la législation sur les étrangers**	17	12	27	10	5	7
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	15	11	23	10	1	3
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	0	0	0	0	0	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	2	1	4	0	4	4
	Faux documents	13	3	3	6	2	7
81	Faux documents d'identité	3	1	0	1	1	1
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	1	1	0	1	0	2
83	Autres faux documents administratifs	9	1	3	4	1	4
	Infractions à la législation sur de travail	5	2	1	4	5	5
93	Travail clandestin	3	1	1	3	3	5
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	2	1	0	1	1	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	1	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	45	62	94	60	72	50
44	Recels	19	19	16	16	17	27
74	Port ou détention armes prohibées	24	39	76	44	54	22
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	0	0	1	0	0	0
76	Délits des courses et des jeux	0	1	0	0	1	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	0	0	0
79	Atteintes à l'environnement	2	3	1	0	0	0
80	Chasse et pêche	0	0	0	0	0	1
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.04.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 12,7	+ 56,1	- 3,3	- 16,7	- 19,0
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 18,2	+ 54,8	+ 16,3	- 23,9	- 19,5
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	ns	ns	+ 220,0	ns	ns
57	Usage de stupéfiants	-	- 22,9	+ 60,2	+ 1,1	- 12,6	- 21,0
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	ns	+ 125,0	ns	ns	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	ns	+ 109,1	ns	ns	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	ns	ns	ns	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 37,8	+ 51,6	- 36,2	+ 20,0	- 30,6
44	Recels	-	ns	ns	ns	ns	+ 58,8
74	Port ou détention armes prohibées	-	+ 62,5	+ 94,9	- 42,1	+ 22,7	- 59,3
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 qui a jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.04.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	532	573	581	611	559	572
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	330	422	436	458	434	421
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	4	4	2	1	1	1
56	Usage-revente de stupéfiants	13	28	40	21	29	50
57	Usage de stupéfiants	202	305	388	434	398	367
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	111	85	6	2	6	3
	Infractions à la législation sur les étrangers**	42	35	20	19	8	2
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	38	34	19	19	7	1
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	1	0	1	0	0	1
71	Autres infractions à la police des étrangers**	3	1	0	0	1	0
	Faux documents	12	7	14	14	9	20
81	Faux documents d'identité	3	1	1	5	0	1
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	5	3	7	6	4	9
83	Autres faux documents administratifs	4	3	6	3	5	10
	Infractions à la législation sur de travail	57	23	23	50	27	43
93	Travail clandestin	45	18	20	44	23	42
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	9	5	3	4	2	1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	3	0	0	2	2	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	91	86	88	70	81	86
44	Recels	44	40	33	29	38	42
74	Port ou détention armes prohibées	32	28	32	16	20	26
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	10	9	7	4	8	7
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	1
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	0	0	0
79	Atteintes à l'environnement	4	9	16	18	15	7
80	Chasse et pêche	1	0	0	2	0	3
45	Proxénétisme	0	0	0	1	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.04.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 7,7	+ 1,4	+ 5,2	- 8,5	+ 2,3
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 27,9	+ 3,3	+ 5,0	- 5,2	- 3,0
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 115,4	+ 42,9	- 47,5	+ 38,1	+ 72,4
57	Usage de stupéfiants	-	+ 51,0	+ 27,2	+ 11,9	- 8,3	- 7,8
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 23,4	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 16,7	ns	ns	ns	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 10,5	ns	ns	ns	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	ns	ns	ns	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 59,6	- 0,0	+ 117,4	- 46,0	+ 59,3
93	Travail clandestin	-	ns	ns	+ 120,0	- 47,7	+ 82,6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 5,5	+ 2,3	- 20,5	+ 15,7	+ 6,2
44	Recels	-	- 9,1	- 17,5	- 12,1	+ 31,0	+ 10,5
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 12,5	+ 14,3	ns	ns	+ 30,0
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
 par la **Police et la Gendarmerie nationales**
 dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
 entre 2008 et 2013



Tableau AU.04.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	11	6	4	11	11	9
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	37	26	18	33	33	15
14	Violations de domicile	12	6	4	4	3	4
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	22	10	7	18	8	13
54	Non versement de pension alimentaire	21	13	13	14	21	7
72	Outrages à dépositaires autorité	36	32	29	32	23	35
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	0	0	0	0	1
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	2	0	0	0	0	0
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	0	0	0	0	0
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	1	0	2	3	2	1
107	Autres délits	56	46	53	58	72	52

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
 par la **Police et la Gendarmerie nationales**
 dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
 entre 2008 et 2013

Tableau AU.04.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	- 29,7	ns	+ 83,3	- 0,0	ns
14	Violations de domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
54	Non versement de pension alimentaire	-	ns	ns	ns	+ 50,0	ns
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 11,1	- 9,4	+ 10,3	- 28,1	+ 52,2
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	- 17,9	+ 15,2	+ 9,4	+ 24,1	- 27,8

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.04.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	13	16	22	20	21	20
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	63	89	73	59	60	76
14	Violations de domicile	21	30	18	20	22	32
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	33	39	60	74	70	62
54	Non versement de pension alimentaire	25	39	57	67	72	66
72	Outrages à dépositaires autorité	40	49	45	27	37	27
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	1	2	2	0	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	0	2	2	1	3
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	2	0	2	2	1	2
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	8	12	14	10	9	13
107	Autres délits	93	87	72	106	146	176

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.04.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	ns	+ 37,5	ns	+ 5,0	ns
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 41,3	- 18,0	- 19,2	+ 1,7	+ 26,7
14	Violations de domicile	-	+ 42,9	ns	ns	+ 10,0	+ 45,5
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	+ 18,2	+ 53,8	+ 23,3	- 5,4	- 11,4
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 56,0	+ 46,2	+ 17,5	+ 7,5	- 8,3
72	Outrages à dépositaires autorité	-	+ 22,5	- 8,2	- 40,0	+ 37,0	- 27,0
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	- 6,5	- 17,2	+ 47,2	+ 37,7	+ 20,5

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.